Réunion : coordination Date: 24 03 2022

Présents : Jeanne, Cathy, Catherine S, Nath, Claire S, Thierry, Gérard, Bernard, Jérémie, Julie, Claire D, Damien, Melvin

Lieu:

Excusés:

Animateur: Secrétaire : Isa Relecteurs: Julie

Nature ¹	Quoi	Qui²	Pour le
	ordre du jour		
	*les infos * les décisions - le comité des fêtes - organisation des fêtes du 25 juin, 14 juillet, 15 août - création d'un groupe travail sur le arrêtés municipaux - création d'un groupe travail sur les chemins vicinaux - création d'un groupe travail sur l'espace poubelle - affichage des CR des commissions - les consultations - divers		
	*PEC: directive de Pôle emploi qui gèle les contrats PEC, le poste concernant Bernard V est en discussion, affaire à suivre *Trou dans le fossé en face de l'atelier Andrieu (route de Cordes): le département prend en charge les travaux avec le personnel et la mairie prend en charge l'apport du matériel * sujet autour de la cité du Lac discuté en groupe opérationnel: il faudrait mettre en lumière ce quartier niveau histoire, gens, créer un évènement festif, artistique ou et un écrit. En reparler lors d'une prochaine réunion groupe coordination et voir avec la commission culture * vote du budget au prochain conseil municipal * date du 14 avril avec le bilan des échos: y a t'il un document à l'attention des absents pour que tout les avis soient recueillis? * participation pour les élections pensez à remplir le tableau * jeudi 21 avril: - bilan des commissions, du groupe opérationnel, au niveau personnel avec le renouvellement des postes référents et binômes Rappel: Chaque commission doit faire son bilan avant le 14 Avril		

Nature : D = décision, I = information importante, R = idée à reprendre ; C = Avis consultation

² Émetteur pour les informations, responsable pour les décisions

Nature	Quoi	Qui	Pour le
	Les décisions :		
	le comité des fêtes :		
	* la passation se fera, une assemblée générale a été proposée mais la présidente (de l'ancien comité des fêtes) trouve cela compliqué à mettre en œuvre. Il y a aura la passation niveau administratif mais à voir quel statut prendre avec quel fonctionnement (aucune obligation qu'il y ait un président, trésorier, exemple d'Atmosphère).		
	* On garde le même nom "Comité des Fêtes", la commission culture y est présente mais cherche des personnes extérieures au groupe coordination		
	* il faut un endroit pour stocker le matériel (les préaux sont pressentis en faisant des aménagements). Melvin souhaiterait disposer d'un préau pour un projet personnel		
	* le Comité des Fêtes prend en charge l'organisation des fêtes du 25 juin (en collaboration avec l'Eté de Vaour), le 14 juillet et le 15 août		
	25 juin: fête du village * question de la participation de l'Été de Vaour au niveau financier, ils participeraient pour payer les groupes musicaux *les foods trucks sont conviés ainsi que la société de chasse de Vaour * le Comité des Fêtes porte le bar (fonctionnement et achat boissons)		
	14 juillet : * un pot offert par la mairie avec discours et petit groupe de musique à midi		
	15 août : * le Comité des Fêtes gère tout, le bar, l'animation et convie les foods trucks. Ce sera bal musette, à voir avec Christian		
	groupe travail sur les arrêtés municipaux : * savoir ceux qui sont encore en vigueur et ceux obsolètes. Gérard et Melvin s'y mettent		
	groupe travail sur les chemins vicinaux : * un e-mail pour expliquer le projet va être envoyé au groupe de soutien (Isa le fait)		
	groupe travail sur l'espace poubelle : Bernard, Melvin, Jeff, Damien, Thierry, Gérard, Isa, Cathy sont motivés pour créer le groupe Claire S a créer la mailing list Vaour poubelle * voir l'espace poubelle de Roussayrolles		
	Affichage des comptes rendus du groupe de coordination: discussion sur est ce qu'on les affiche tels quels (après avoir expurgé les noms et infos confidentielles) ou on ne met que les décisions prises ? * sera discuté en commission gouvernance * c'est les référents des commissions qui affichent les CR		

Nature	Quoi	Qui	Pour le
	Les consultations :		
	une personne à la Cité du Lac souhaite faire une véranda derrière son appartement. Jusqu'à présent, personne n'a demandé l'autorisation à la mairie de faire des aménagements, certains ont été fait sans penser aux évacuations d'eau. Cathy va voir avec Jeff pour qu'il puisse conseiller les personnes sur les aménagements à faire		
	Divers:		
	* le projet de la MAM a avorté et est remis ultérieurement car les exigences de la PMI et CAF ne sont pas possibles à tenir		
	* <u>les réunions des 4 communes du Causse</u> :		
	-la question de la motivation est mise en question car peu de personnes présentes de Vaour lors de la dernière réunion (qui a été annulée). Il est décidé que même s'il y a peu de personne, les réunions doivent être maintenues. - les réunions concernant la cuisine de Fontbonne fonctionnent mais il faut que les informations circulent.		
	* Rencontre à Auray (communes a démocratie participative)en Bretagne		
	faut que les informations circulent		